



# Le JOURNAL

JUIN 2024

[www.saintbarnabesud.ca](http://www.saintbarnabesud.ca)



C'est l'été!



Ici se trouvent des employés

Accueillants  
Bienveillants  
Sans jugement

Municipalité engagée

## À l'intérieur ce mois-ci :

- |                                  |                             |
|----------------------------------|-----------------------------|
| <b>03</b> Calendrier             | <b>16</b> Régie Incendie    |
| <b>04</b> Messages aux citoyens  | <b>19</b> Avis aux citoyens |
| <b>07</b> Offre d'emploi / FADOQ | <b>21</b> MRC               |
| <b>08</b> Loisirs                | <b>22</b> RIAM              |
| <b>09</b> MDJ                    | <b>23</b> Communiqués       |
| <b>10</b> Tournoi sportif        | <b>Et plus!</b>             |
| <b>11</b> Procès-verbal          |                             |

Le JOURNAL de Saint-Barnabé-Sud

Tous vos articles devront nous parvenir au bureau municipal avant le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant  
165, rang Michaudville • [info@saintbarnabesud.ca](mailto:info@saintbarnabesud.ca)



*Formons un tout pour notre avenir*

# MUNICIPALITÉ DE Saint-Barnabé-Sud



**Alain Jobin**

Maire

Président du conseil d'administration Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains  
Président du conseil d'administration Régie d'aqueduc Richelieu-Centre

Délégué à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains



**Johanne Picard**

Conseillère

Déléguée substitut à la Régie d'Acton et des Maskoutains



**Dominique Lussier**

Conseillère

Mairesse Suppléante  
Déléguée des loisirs, des sports et de la culture



**Jean-Sébastien Savaria**

Conseiller

Délégué à la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre  
Délégué substitut; à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains



**Gabriel Lapointe**

Conseiller

Délégué au service de la voirie et des cours d'eau



**Marcel Therrien**

Conseiller

Délégué au service de la voirie et des cours d'eau  
Délégué de la MADA  
Délégué responsable des dossiers patrimoniaux  
Délégué de la politique familiale

**Yves Guérette**

Conseiller

Délégué à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains

## BUREAU MUNICIPAL

Téléphone : 450 792-3030

Site internet : [www.saintbarnabesud.ca](http://www.saintbarnabesud.ca)

Courriel : [info@saintbarnabesud.ca](mailto:info@saintbarnabesud.ca)

Directrice-générale et greffière trésorière : Linda Normandeau : ..... poste 1  
Adjointe administrative – comptabilité : Marie-Eve Colas..... poste 2  
Adjointe administrative : Laetitia Feller ..... poste 0  
Inspecteur municipal : Francis Grégoire : ..... poste 3

## INSPECTEUR MUNICIPAL, URBANISME ET PERMIS

.....450 792-3030 poste 4

## CONTRÔLE ANIMALIER

**Société protectrice des animaux Drummond** : .....Sans frais : 1 855 472-5700

## CENTRE MULTIFONCTIONNEL - 233, rang de Michaudville

Pour réservation contactez le bureau municipal : ..... 450 792-3030 poste 0

.....ou [info@saintbarnabesud.ca](mailto:info@saintbarnabesud.ca)

**PRESBYTÈRE** – 931, St-Édouard, Saint-Jude : ..... 450 792-3943

**LOISIRS** ..... [loisirs@saintbarnabesud.ca](mailto:loisirs@saintbarnabesud.ca)

Comité: Andréa Graveline, présidente – Dominique Lussier, vice-présidente –  
Kassandra Roy, secrétaire – Tommy Beaudry, trésorier

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** .....450 792-3030 Poste 6

Heures d'ouverture :

**MERCREDI 18 H 30 À 20 H – SAMEDI 9 H 30 À 11 H**

Responsable : Mélina Doyon ..... 450 502-8448

## AUTRES SERVICES

**Bureau de poste Saint-Barnabé-Sud** : ..... 450 792-3441

**Régie d'Aqueduc** : ..... 450 792-2001

**Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains,**

**matières résiduelles** : ..... 450 774-2350

**Dépôt des matières recyclables** : .....1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

**MRC Maskoutains : Administration générale** : ..... 450 774-3141

**Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains :**

Directrice générale : Andrée-Anne Beauregard ..... courriel : [dg@ripinm.ca](mailto:dg@ripinm.ca)

Directeur du service incendie : ..... courriel : [direction@ripinm.ca](mailto:direction@ripinm.ca)

**URGENCES SEULEMENT** ..... **911**

**S.V.P. Faire parvenir vos documents à publier AVANT le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant.**

Crédit photos : Sophie Caron

# JUIN 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						<b>1</b>  <b>TOURNOI DE SPIKEBALL</b> Fin des inscriptions <b>BIBLIO</b> 9 h.30 à 11 h
<b>2</b> 	<b>3</b> PÉTANQUE 19h	<b>4</b> SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 19 h 30	<b>5</b>  COURS INFORMATIQUE 9h.30 RECYCLAGE (bac vert) BIBLIO 18h.30 à 20h PÉTANQUE 19h BADMINTON 19h	<b>6</b>  ORGANIQUE (bac brun) PICKLEBALL 19h	<b>7</b> 	<b>8</b>
<b>9</b>	<b>10</b> PÉTANQUE 19h	<b>11</b>	<b>12</b>  COURS INFORMATIQUE 9h.30 DÉCHETS (bac noir) BIBLIO 18h.30 à 20h PÉTANQUE 19h BADMINTON 19h	<b>13</b>  ORGANIQUE (bac brun)	<b>14</b> 	<b>15</b> ACTIVITÉS MDJ MOBILE! Lasertag ou Jeux de société BIBLIO 9 h 30 à 11 h JOURNÉE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES
<b>16</b> 	<b>17</b> PÉTANQUE 19h	<b>18</b>	<b>19</b>  RECYCLAGE (bac vert) BIBLIO 18h.30 à 20h PÉTANQUE 19h BADMINTON 19h	<b>20</b>  C'EST L'ÉTÉ ORGANIQUE (bac brun) FADOQ BINGO 19h PICKLEBALL 19h	<b>21</b> 	<b>22</b>
<b>23</b>	<b>24</b>  FÊTE NATIONALE QUÉBEC	<b>25</b>	<b>26</b>  COURS INFORMATIQUE 9h.30 DÉCHETS (bac noir) BIBLIO 18h.30 à 20h PÉTANQUE 19h BADMINTON 19h	<b>27</b>  ORGANIQUE (bac brun)	<b>28</b> 	<b>29</b>
<b>30</b>	<b>BUREAU MUNICIPAL FERMÉ</b>					<b>BIBLIO</b> 9h.30 à 11h



## NUMÉRO D'URGENCE TRAVAUX PUBLICS SEULEMENT



Fuite et fermeture  
d'eau



Problème d'égout



Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau :

450 792-3030 poste 5014

## ATTENTION ATTENTION

Veillez prendre note que le **poste 5014**  
n'est que pour des **URGENCES QUI**  
**NÉCESSITENT DES DÉPLACEMENTS**  
**IMMÉDIATS** en travaux publics.

## Heures d'ouverture du bureau municipal



Du lundi au jeudi  
de 8 h à 12 h 30  
et 13 h à 16 h 30

### BARILS RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Favorisant un arrosage écologique et respectueux de l'économie d'eau, la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud a fait l'acquisition de barils récupérateurs d'eau de pluie dans le but de les mettre à la disposition des citoyens.

Les barils équipés d'un robinet sont disponibles au coût de 57,65\$ s'il s'agit de votre premier achat (il vous est laissé à moitié prix). Si vous aviez déjà profité du rabais l'an passé, le coût du baril est alors de 115,25\$ (prix coûtant). Pour vous en procurer un, vous devez contacter le bureau municipal par téléphone : 450 792-3030 p. 0 ou par courriel : [info@saintbarnabesud.ca](mailto:info@saintbarnabesud.ca).

Une preuve de résidence est demandée.

Cette acquisition a été rendue possible grâce à un processus d'achat groupé entre la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre et certaines municipalités participantes.



### Livre du 175<sup>e</sup>

Il nous en reste quelques-uns, vous pouvez donc encore en acheter un au prix de 100 \$.  
Un livre unique et magnifique !

### Éditions du livre du 150<sup>e</sup>

Vous ne vous êtes pas procuré celui du 150<sup>e</sup> anniversaire ?

Sachez qu'il en reste des exemplaires que vous pouvez vous procurer au bureau municipal au coût de 20 \$, vous n'avez qu'à le demander.



# TAXATION 2024

Pour toute question relative à votre compte de taxes foncières, veuillez contacter Madame Marie-Eve Colas, responsable de la taxation, par courriel : [adm@saintbarnabesud.ca](mailto:adm@saintbarnabesud.ca) ou par téléphone : 450 792-3030 poste 2



Versement	Date des paiements de taxes foncières
Le premier versement	Le ou avant le 27 février 2024 <input checked="" type="checkbox"/>
Le deuxième versement	Le ou avant le 24 avril 2024 <input checked="" type="checkbox"/>
Le troisième versement	Le ou avant le 30 mai 2024 <input checked="" type="checkbox"/>
Le quatrième versement	Le ou avant le 8 juillet 2024
Le cinquième versement	Le ou avant le 11 septembre 2024
Le sixième versement	Le ou avant le 23 octobre 2024

Les modes de paiement acceptés sont par paiement direct (selon les institutions ayant la municipalité parmi sa liste de fournisseurs), par chèque ou en argent comptant, par paiement Interac au bureau municipal, ou par virement Interac (en faisant la demande par courriel : [adm@saintbarnabesud.ca](mailto:adm@saintbarnabesud.ca))

Merci d'être un super-héros !



## BADMINTON LIBRE

La session de badminton libre, 19 h à 20 h, se terminera le 19 juin et reprendra le 11 septembre prochain. Bienvenue à tous !

Nous pouvons accueillir jusqu'à douze joueurs par séance. Comme les places sont limitées mais que cette activité se montre un succès, nous sommes à la recherche d'un deuxième responsable pour mettre en place une autre plage horaire, les mercredis de 20 h à 21 h. Pour ceux qui sont intéressés d'y participer, ou d'être responsable du groupe, contactez le bureau municipal au 450 792-3030 poste 0 ou par courriel à [info@saintbarnabesud.ca](mailto:info@saintbarnabesud.ca).



# COURS INFORMATIQUES GRATUITS

Les cours proposés au sein de la Municipalité ont été un tel succès que nous sommes en mesure de vous proposer une seconde session de cours informatiques.

Pour celles et ceux qui n'ont pas eu la possibilité de pouvoir s'inscrire à temps lors de la précédente session, ou qui ont embarqué dans le groupe en cours de route, voici votre chance !

Ces séances auront lieu au mois de juin pour une durée de 4 semaines, à raison d'un cours d'environ 2 heures par semaine, au bureau municipal (165, rang de Michaudville).

## Inscriptions :

info@saintbarnabesud.ca ou  
450 792-3030 poste 0.



La Régie intermunicipale de protection incendie tient à vous présenter Monsieur Vincent Beauregard, technicien en prévention des incendies. Monsieur Beauregard est responsable de la prévention dont les visites résidentielles et les inspections des risques plus élevés tel que décrétées par l'adoption du schéma de couverture de risque en sécurité incendie révisé de la MRC des Maskoutains et dudit règlement 03-2019 pour la municipalité de Saint-Barnabé-Sud et dudit règlement 325-2-19 pour la municipalité de Saint-Hugues. Vous pouvez communiquer avec lui par téléphone au 450-794-50247 ou par courriel au prevention@ripinm.ca



Vincent Beauregard,  
technicien en prévention  
incendie

Notre technicien en prévention des incendies sera en uniforme et clairement identifié en plus d'effectuer les visites avec le véhicule incendie identifié à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains.

Signature of Andrée-Anne Beauregard

Andrée-Anne Beauregard  
Secrétaire-trésorière

Signature of Benoit Gaudette

Benoit Gaudette  
Directeur du service incendie

Signé à Saint-Hugues le 8 mai 2024



## Offre d'emploi

### Entretien ménager des espaces municipaux

La municipalité de Saint-Barnabé-Sud est à la recherche d'un(e) responsable de l'entretien ménager pour les espaces municipaux (bureau municipal, le centre multifonctionnel, la bibliothèque, ainsi que le pavillon des loisirs).

Les tâches visent l'entretien ménager sur une base régulière et lors d'occasions particulières (locations et autres). Les principales tâches sont le nettoyage usuel, planchers, salles de bain, cuisinette, etc...

Conditions salariales à discuter selon entente.  
Entrée en fonction dès que possible.

Les personnes intéressées doivent contacter :  
Linda Normandeau, directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Saint-Barnabé-Sud  
165, rang Michaudville,  
Saint-Barnabé-Sud, J0H 1G0

Par courriel : [dg@saintbarnabesud.ca](mailto:dg@saintbarnabesud.ca) Par  
téléphone : 450 792-3030 poste 1



Voici les activités  
offertes  
par la FADOQ  
SAINT-BARNABÉ-SUD!



Vie active ainsi que les cours de danse  
sont en pause, ces activités reprendront  
en septembre.



**BINGO**  
Jeudi le 20 juin dès 19 h  
au Centre multifonctionnel



**PÉTANQUE**  
tous les lundis et mercredis  
soirs dès 19 h.

**INFO :** Anne Cadorette 450 792-3901  
[annecadorette@hotmail.com](mailto:annecadorette@hotmail.com)

Le 15 juin

Appel à la  
**B**ientraitance




Journée mondiale de la lutte  
contre la maltraitance des  
personnes âgées.

# AGENDA DES ACTIVITÉS PRINTEMPS-ÉTÉ

**Réservez ces dates !**

Plus d'informations à venir

 [loisirs@saintbarnabesud.ca](mailto:loisirs@saintbarnabesud.ca)



Le comité des loisirs cherche des bénévoles ! Vous êtes prêts à donner quelques heures de temps à autre ? N'hésitez pas, donnez votre nom !

[loisirs@saintbarnabesud.ca](mailto:loisirs@saintbarnabesud.ca)

**Fête de l'été**

Samedi 24 août

*Venez  
nombreux !*





# Soirée lasertag

*et jeux de société*

**Samedi 15 juin 2024  
à partir de 19 h**



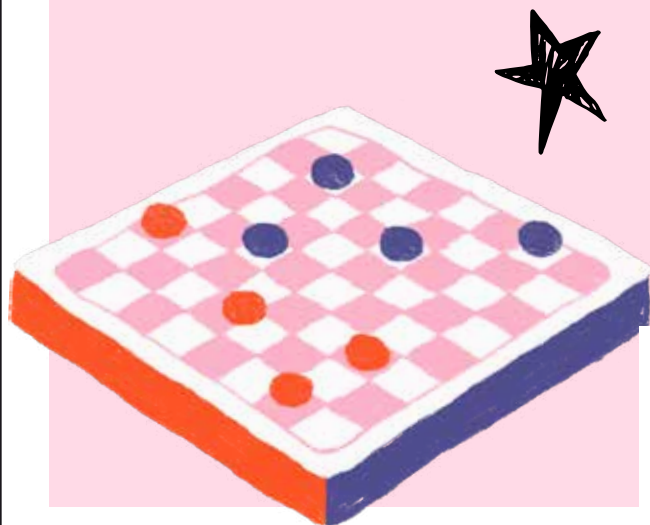
Incroyable soirée de lasertag  
(au gymnase de l'école)

Soirée jeux de société  
(au centre multifonctionnel)

**Vous  
avez le  
choix !**

Activités animées par de dynamiques animateurs  
de la maison des jeunes des quatre-vents !

**C'est un événement  
gratuit qui permet  
de passer du temps  
en famille!**



Une collation, ainsi qu'une  
grande variété de jeux  
seront de la partie dans  
cette soirée.

*Soyez des nôtres!*



*Vous êtes invités à participer à la toute première édition  
du tournoi sportif de spikeball à Saint-Barnabé-Sud !*

**Inscrivez votre équipe avant le 1<sup>er</sup> juin et devenez nos grands vainqueurs de Spikeball !**

# **TOURNOI** **ROUNDNET EMB** **2024** (SPIKEBALL)

**Prix aux équipes  
gagnantes**

**samedi 13 juillet 2024**

**INSCRIPTION 60\$ / ÉQUIPE**

**JUSQU'AU 1ER JUIN, 65\$ PAR LA SUITE**

**Catégories (mixtes)**

- Récréatif
- Compétitif



Terrain extérieur de l'école aux-Quatre-Vents  
(Immeuble Saint-Barnabé-Sud)

265 Rang de Michaudville, Saint-Barnabé-Sud, QC J0H 1G0

En cas de mauvaise température le tournoi aura lieu dans le gymnase de l'école.

**Inscrivez-vous par:**

Téléphone au 450-701-9626, par courriel au [yoan.mlabbe@live.ca](mailto:yoan.mlabbe@live.ca), par  
Messenger sur notre page Facebook : Entraînement Mario Beaulac ou sur  
notre site web [www.entrainementmb.com](http://www.entrainementmb.com)

# Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 2 AVRIL 2024

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 2 avril 2024 à 19 h 30 au Centre multifonctionnel, situé au 233, rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud.

## SONT PRÉSENTS :

Monsieur Alain Jobin, maire

## CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Monsieur Marcel Therrien  
Madame Johanne Picard  
Monsieur Gabriel Lapointe  
Madame Dominique Lussier  
Monsieur Jean-Sébastien Savaria  
Monsieur Yves Guérette

## EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Madame Linda Normandeau, directrice générale et greffière-trésorière

### 1. Ouverture de la séance

Le maire, Monsieur Alain Jobin, demande aux membres du conseil un moment de réflexion, vérifie le quorum et ouvre la séance à 19h30.

#### Résolution numéro 045-04-2024

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le maire, Monsieur Alain Jobin, s'assure que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour tel que libellé.

### 1. Ouverture de la séance

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

### 3. Adoption procès-verbal

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2024.

### 4. Période de questions

### 5. Communiqués et correspondances

- 5.1 MAMH – Transfert aux municipalités de 15 000 habitants et moins  
5.2 Fonds d'assurance des municipalités du Québec – Non-versement des intérêts  
5.3 Ville de Rivière Rouge - Remerciements  
5.4 Réseau Environnement-Stratégie québécoise d'économie d'eau potable-Invitation

### 6. Administration et finances

- 6.1 Adoption des comptes payés et à payer  
6.2 Centre de services scolaires – Entente de prêt de local en cas d'urgence (sécurité civile)  
6.3 Organisme du Bassin versant de la Rivière Yamaska – Renouvellement d'adhésion  
6.4 Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique – Appui Fédération Canadienne des municipalités.

- 6.5 Terrain lot 6 070 869 – Autorisation d'une location

### 7. Sécurité publique

- 7.1 Rapport – Régie intermunicipale de la protection incendie du Nord des Maskoutains  
7.2 Demande du comité de sécurité publique MRC – Règlement G300

### 8. Transport routier et travaux publics

- 8.1 Rapport des travaux publics-Dépôt  
8.2 Rénovation de l'abri des joueurs, patinoire – Autorisation  
8.3 Formation inspecteur municipal – Autorisation  
8.4 Contrat de fauchage et débroussaillage des fossés - Attribution

### 9. Hygiène du milieu

- 9.1 Rapport – Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains  
9.2 Rapport – Régie de l'Aqueduc Richelieu Centre  
9.3 Achat de barils récupérateurs d'eau - Intention

### 10. Aménagement et urbanisme

- 10.1 Rapport des dossiers en cours urbanisme – Dépôt  
10.2 Règlement 05-2023, portant sur la révision de la constitution du comité consultatif d'urbanisme et code d'éthique des membres - Modification  
10.3 Démission d'un membre conseiller - Dépôt  
10.4 Formation Comité consultatif en urbanisme – Nomination d'un membre  
10.5 Formation Comité consultatif en urbanisme – Nomination d'un membre

### 11. Loisirs et culture - Vie communautaire

- 11.1 Rapport – Comité des loisirs  
11.2 Randonnée souvenir Thierry LeRoux – Autorisation de passage

### 12. Période de questions

### 13. Levée de la séance

Sur la proposition de Monsieur Yves Guérette appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe, il est résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que libellé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 3. Adoption des procès-verbaux

#### Résolution numéro 046-04-2024

### 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2024

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2024;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

# Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 2 AVRIL 2024

## EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Picard appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Savaria et résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 mars 2024 et d'en autoriser la signature.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 4. Période de questions

Aucune question n'a été reçue ou posée.

## 5. Communiqués et correspondances

Le maire fait mention des correspondances reçues.

- 5.1 MAMH – Transfert aux municipalités de 15 000 habitants et moins
- 5.2 Fonds d'assurance des municipalités du Québec – Non-versement des intérêts
- 5.3 Ville de Rivière Rouge - Remerciements
- 5.4 Réseau Environnement-Stratégie québécoise d'économie d'eau potable-Invitation

## 6. Administration et finances

### 6.1 Résolution numéro 047-04-2024 Adoption des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de la liste des comptes payés et à payer du 7 mars 2024 au 27 mars 2024 avec les faits saillants suivants :

#### Salaires nets :

Élus	
Employés	13 357.09 \$

#### Dépense :

Administration	15 315.38 \$
Sécurité publique	219 664.62 \$
Transport (voirie)	6 031.51 \$

#### Hygiène du milieu

Hygiène du milieu	8 353.88 \$
Eaux usées	2 858.68 \$

Aménagement et urbanisme	4 238.21 \$
--------------------------	-------------

Loisir et culture	5 793.78 \$
-------------------	-------------

<b>Total :</b>	<b>275 613.15 \$</b>
----------------	----------------------

## EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Madame Johanne Picard, appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe, il est résolu:

D'ADOPTER ET D'AUTORISER la liste des comptes telle que soumise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 6.2 Résolution numéro 048-04-2024 Centre de services scolaires – Entente de prêt de local en cas d'urgence (sécurité civile)

CONSIDÉRANT la révision actuelle du plan de sécurité civile;

CONSIDÉRANT les démarches effectuées par la directrice générale et la possibilité de conclure une entente avec le Centre de services scolaires pour l'utilisation des locaux en cas de sinistre majeur sur le territoire municipal;

## EN CONSÉQUENCE

Sur la proposition de Monsieur Marcel Therrien, appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Savaria, il est résolu:

D'AUTORISER le maire, Monsieur Alain Jobin, et la directrice générale, Madame Linda Normandeau, à signer l'entente de prêt mutuel de locaux d'urgence (sécurité civile) avec le Centre de services scolaires de Saint-Hyacinthe;

DE CONSIDÉRER que cette entente fait partie intégrante du plan de sécurité civile révisé (2023) de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 6.3 Résolution numéro 049-04-2024 Organisme Bassin versant de la Rivière Yamaska – Renouvellement d'adhésion

CONSIDÉRANT la période de renouvellement des adhésions pour l'Organisme de bassin versant de la rivière Yamaska;

CONSIDÉRANT que cette adhésion permet de créer des liens favorisant la réalisation d'actions bénéfiques pour la rivière Yamaska;

CONSIDÉRANT qu'avec l'adhésion nous avons un droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle;

## EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Dominique Lussier, appuyé par Madame Johanne Picard et résolu :

DE RENOUVELER l'adhésion de la Municipalité à l'Organisme Bassin Versant de la Rivière Yamaska pour l'année 2024 au coût de 50\$;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 6.4 Résolution numéro 050-04-2024 Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique – Appui Fédération Canadienne des municipalités

CONSIDÉRANT QUE le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement;

CONSIDÉRANT QUE, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance;

CONSIDÉRANT QUE, selon les estimations de la FCM, le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement;

CONSIDÉRANT QUE, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale existante atteint environ 170 milliards de dollars;

CONSIDÉRANT QUE l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus;

CONSIDÉRANT QUE, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure « Investir dans le Canada » a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.);

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par Monsieur Gabriel Lapointe, appuyé par Monsieur Marcel Therrien et résolu

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD, demande au gouvernement fédéral :

QUE le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure;

QUE le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d'infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;

QUE le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités;

QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un « cadre de croissance municipale » modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme.

QUE la copie de cette résolution soit transmise à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au

ministre des Finances du Québec, Monsieur Eric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Madame Andrée Laforest, à Madame Chantale Soucy, députée provincial, à Monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, député fédéral, au président de la Fédération canadienne des municipalités, Monsieur Scott Pearce et au président de la FQM, Monsieur Jacques Demers.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 6.5 Résolution numéro 051-04-2024 Terrain lot 6 070 869 – Autorisation d'une location

CONSIDÉRANT la nécessité de conclure une entente entre la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud et la Ferme Daniel Leblanc Inc. concernant la location du lot numéro 6 070 869;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre la directrice générale et Monsieur Daniel Leblanc, représentant de l'entreprise;

EN CONSÉQUENCE  
Sur la proposition de Monsieur Yves Guérette, appuyé par Monsieur Marcel Therrien, il est résolu:

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE la signature d'une entente de location pour ledit lot selon les modalités suivantes :

- Une entente de location pour une durée de cinq (5) ans, soit 2024, 2025, 2026, 2027 et 2028;
- Au coût de 170 \$ par année;

QUE LE CONSEIL AUTORISE, par la suite des renouvellements successifs par baux d'une durée de cinq (5) années;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 7.1 Rapport – Régie intermunicipale de la protection incendie du Nord des Maskoutains

Le conseiller, Monsieur Yves Guérette donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie intermunicipale de la protection incendie.

### 7.2 Résolution numéro 052-04-2024 Demande du comité de sécurité publique MRC – Règlement G300

CONSIDÉRANT la résolution numéro 213-12-2023 entérinée par le conseil municipal et visant l'adoption du Règlement G300 comprenant une modification aux articles 6 – alarmes non fondées et article 48 – stationnement de nuit;

CONSIDÉRANT la demande reçue du comité de sécurité publique de la MRC des Maskoutains, reçue sous la résolution numéro 24-03-103;

CONSIDÉRANT que cette résolution demande aux membres du conseil de modifier leur position sur ce dossier et de procéder à l'adoption intégrale du Règlement G300 sans en modifier le contenu;

*\*Les membres du conseil discutent entre eux, chacun exprime son opinion.*

*Le vote est demandé.*

# Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 2 AVRIL 2024

3 personnes votent pour l'adoption du règlement G300 dans son intégralité, sans modification :

Monsieur Yves Guérette, Monsieur Gabriel Lapointe et Madame Johanne Picard.

3 personnes votent contre l'adoption du règlement dans son intégralité et souhaitent le garder tel qu'adopté initialement par la municipalité : Madame Dominique Lussier, Monsieur Jean-Sébastien Savaria et Monsieur Marcel Therrien.

Monsieur le maire, Alain Jobin, tranche la décision des membres du conseil, en votant pour que soit conservé le règlement tel qu'adopté par la municipalité selon la résolution numéro 213-12-2023.

## EN CONSÉQUENCE

Sur la proposition de Monsieur Marcel Therrien, appuyé par Madame Dominique Lussier, il est résolu :

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL REFUSE la demande du comité de sécurité publique de la MRC des Maskoutains et mentionne qu'il souhaite conserver l'adoption du Règlement G300 avec les modifications aux articles 6 et 48, tel qu'entériné via la résolution numéro 213-12-2023;

QU'UNE COPIE DE CETTE RÉOLUTION soit acheminée au comité de sécurité publique de la MRC des Maskoutains;

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

## 8. TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS

### 8.1 Rapport des travaux publics - Dépôt

La directrice générale a préalablement remis le rapport des travaux publics aux membres du Conseil.

### 8.2 Résolution numéro 053-04-2024 Rénovation de l'abri des joueurs, patinoire – Autorisation- Point reporté en juin

*\*Les membres du conseil souhaitent faire une visite des lieux avant d'autoriser cette rénovation.*

### 8.3 Résolution numéro 054-04-2024 Formation inspecteur municipal – Autorisation

CONSIDÉRANT les fonctions occupées par l'inspecteur municipal et les responsabilités incombant à son poste;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal de lui fournir l'appui nécessaire afin d'augmenter ses connaissances, compétences et l'utilisation des outils de travail mis à sa disposition;

CONSIDÉRANT la possibilité pour lui de suivre une formation en ligne, portant sur l'entretien des réseaux d'égout;

## EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Monsieur Marcel Therrien, il est résolu :

D'AUTORISER l'inscription de Monsieur Francis Grégoire, inspecteur municipal à la formation en ligne, offerte par l'Association des travaux publics du Québec, Introduction à l'entretien des réseaux d'égout, qui sera

offerte en quatre blocs de 3 heures, au coût de 530 \$;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 8.4 Résolution numéro 055-04-2024 Contrat de fauchage et débroussaillage des fossés – Attribution

CONSIDÉRANT le besoin de procéder au fauchage et débroussaillage des fossés sur le territoire municipal;

CONSIDÉRANT les six entreprises qui ont été invitées à soumissionner;

CONSIDÉRANT les trois soumissions reçues, et conformes au devis, pour un contrat d'un an, avec une possibilité d'ajouter deux ans en options, représentant 2024-2025-2026, soient :

- Les entreprises André Paris Inc., au montant de 185 \$/ km:
- Les entreprises Philippe Daigneault Inc., au montant de 130 \$/ km:
- Les entreprises Belle Rose Inc., au montant de 78.57 \$/ km:

## EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Gabriel Lapointe, appuyé par Monsieur Yves Guérette, et résolu :

D'ATTRIBUER le contrat, à la compagnie les Entreprises Belle Rose Inc. pour l'offre de service fauchage et débroussaillage des fossés pour un contrat d'un an, avec une possibilité d'ajouter deux ans en options, représentant 2024-2025-2026, ce qui représente un montant annuel de 3 414,65 \$;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 9. HYGIÈNE DU MILIEU

### 9.1 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Rapport

Le maire, Monsieur Alain Jobin donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

### 9.2 Régie de l'aqueduc Richelieu Centre – Rapport

Le conseiller, Monsieur Jean-Sébastien Savaria, donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie de l'Aqueduc Richelieu Centre.

### 9.3 Résolution numéro 056-04-2024 Achat de barils récupérateurs d'eau - Intention

CONSIDÉRANT la possibilité pour la Municipalité de procéder à l'achat de barils récupérateurs de pluie tout équipés, quincaillerie incluse, en partenariat avec d'autres municipalités et la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre;

CONSIDÉRANT le coût relié à cet achat, soit 103 \$ pour un baril de 220 litres plus les frais de livraison;

CONSIDÉRANT qu'actuellement il ne reste plus de barils récupérateur à la disposition de citoyen qui voudrait en acquérir un;

CONSIDÉRANT que les barils précédemment achetés par la Municipalité ont été écoulés sur deux ans et que la deuxième année ce sont des citoyens qui en avaient déjà acheté un qui ont souhaité s'en procurer un deuxième;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Yves Guérette, ap-

puyé par Madame Dominique Lussier, il est résolu:

D'AUTORISER l'achat de dix barils récupérateurs d'eau de pluie de couleur terracota, afin d'offrir la possibilité aux citoyens qui le désirent de s'en procurer un;

DE PERMETTRE la revente desdits barils récupérateurs d'eau de pluie à moitié prix pour le premier baril acheté par un citoyen qui ne s'en soit pas déjà procuré un auprès de la municipalité et au prix coûtant pour le deuxième baril acheté par un même citoyen.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### 10.1 Rapport des dossiers en cours urbanisme - Dépôt

Une copie du rapport des dossiers en cours, urbanisme, a été remis aux élus.

### 10.2 Résolution numéro 057-04-2024

Règlement 05-2023, portant sur la révision de la constitution du comité consultatif d'urbanisme et code d'éthique des membres - Modification

CONSIDÉRANT la résolution numéro 041-03-2024 portant sur l'adoption du règlement numéro 05-23 relatif à la révision de la constitution du comité consultatif d'urbanisme et code d'éthique des membres lors de la séance ordinaire du conseil municipal en date du 12 mars 2024;

CONSIDÉRANT qu'à l'article 4 du règlement la composition du Comité consultatif d'urbanisme est formée d'un membre du conseil et de trois membres citoyens résidents de la municipalité;

CONSIDÉRANT les deux candidatures reçues de citoyens pour participer en tant que membres du Comité consultatif d'urbanisme, et le désir des membres du conseil d'obtenir une vision citoyenne au sein de ce comité;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Gabriel Lapointe, appuyé par Madame Dominique Lussier, il est résolu:

QUE LE CONSEIL MODIFIE l'article 4 du règlement numéro 05-2023 relatif à la révision de la constitution du comité consultatif d'urbanisme et code d'éthique des membres;

QUE LA CONSTITUTION DU COMITÉ CONSULTATIF soit formée de quatre membres citoyens et d'un membre conseiller municipal;

QUE LA PRÉSENTE RÉOLUTION fasse partie intégrante du règlement numéro 05-2023 à titre d'addenda

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 10.3 Démission d'un conseiller membre CCU – Dépôt

La directrice générale a remis préalablement aux membres du conseil un courriel de la part de Monsieur Jean-Sébastien Savaria, membre du Comité consultatif d'urbanisme annonçant sa démission et son effet immédiat.

Les membres du conseil mentionnent accepter cette démission à titre de membre du Comité.

### 10.4 Résolution numéro 058-04-2024

#### Formation Comité consultatif en urbanisme – Nomination d'un membre

CONSIDÉRANT la nécessité de combler les postes vacants au sein du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT la candidature reçue par la directrice générale de Monsieur Claude Blouin, citoyen de la municipalité;

CONSIDÉRANT ses connaissances et capacités à occuper le poste de membre du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Madame Dominique Lussier, et résolu :

D'ACCEPTER LA CANDIDATURE de Monsieur Claude Blouin, à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud;

QUE LA DURÉE de son mandat soit fixée à deux années, débutant à partir de la date de sa nomination;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 10.5 Résolution numéro 059-04-2024

#### Formation Comité consultatif en urbanisme – Nomination d'un membre

CONSIDÉRANT la nécessité de combler les postes vacants au sein du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT la candidature reçue par la directrice générale de Monsieur Joël Leblanc, citoyen de la municipalité;

CONSIDÉRANT ses connaissances et capacités à occuper le poste de membre du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Yves Guérette, appuyé par Madame Johanne Picard, et résolu :

D'ACCEPTER LA CANDIDATURE de Monsieur Joël Leblanc, à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud;

QUE LA DURÉE de son mandat soit fixée à deux années, débutant à partir de la date de sa nomination;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 11. LOISIRS ET CULTURE

### 11.1 Rapport – Comité des loisirs

La conseillère, Madame Dominique Lussier donne verbalement son rapport en tant que déléguée aux loisirs.

### 11.2 Résolution numéro 060-04-2024

#### Randonnée du souvenir Thierry Leroux – Autorisation de passage

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage reçu de la part de

# Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 2 AVRIL 2024

des organisateurs de la Randonnée du souvenir Thierry Leroux relative-  
ment au passage des cyclistes qui participeront à cette activité du 22 au  
24 août prochain;

CONSIDÉRANT leur passage prévu dans la Municipalité le samedi, 24  
août 2024;

CONSIDÉRANT qu'aucuns travaux majeurs de réfection de route ou au-  
tres n'empêchent ce passage de cyclistes sur notre territoire;

CONSIDÉRANT l'appui du conseil municipal envers cet évènement ayant  
pour but de souligner le sacrifice ultime des premiers intervenants et de  
recueillir des fonds au profit de la fondation Thierry Leroux dans le but  
de promouvoir et améliorer la qualité de vie des jeunes de 4 à 25 ans;

EN CONSÉQUENCE,  
Sur la proposition de Madame Dominique Lussier, appuyé par Madame  
Johanne Picard, il est résolu:

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le passage des cyclistes participant  
à la randonnée du souvenir Thierry Leroux entre le 22 et le 24 août 2024;

QU'UNE PUBLICITÉ dans les médias municipaux soit effectuée afin d'en  
informer les citoyens et autres automobilistes et de les inciter à la pru-

dence et à une grande vigilance dans leurs déplacements lors de cet  
évènement;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. Sujets divers
13. Période de question

Résolution numéro 061-04-2024

14. Levée de la séance

Sur proposition de Monsieur Yves Guérette appuyé par Monsieur Mar-  
cel Therrien, la séance est levée à 20 h 35.

ALAIN JOBIN  
Président d'assemblée  
Maire

LINDA NORMANDEAU  
Secrétaire d'assemblée  
Directrice générale, greffière-trésorière

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée Linda Normandeau, directrice générale et greffière-  
trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour  
les dépenses décrétées lors de la séance tenue ce mardi 2 avril 2024.

Linda Normandeau  
Directrice générale et greffière-trésorière



## MESSAGE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES MASKOUTAINS

Vous avez des questions ? Vous pouvez nous contacter à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains au **450 794-5027** ou par courriel au : **prevention@ripinm.ca**

### FEUX DE FORÊT

Feu, feu, joli feu,

Chaque année, nos forêts, joyaux de la nature, sont menacées par les flammes voraces des incendies. Nous devons agir ensemble pour prévenir ces catastrophes.

La prévention commence par chacun de nous. Ne jetez jamais de mégots de cigarette, ne faites pas de feux en pleine nature ou ne brûlez pas de rebuts et respectez les règles de sécurité lors de vos activités en forêt. Ceci représente 80% des feux de forêt au Québec!

Soyons vigilants et signalons tout départ de feu immédiatement aux autorités compétentes. Chaque seconde compte dans la lutte contre les flammes.

En cas de sécheresse, limitez l'utilisation du feu en extérieur et veillez à bien éteindre vos feux de camp.





# PRÉVENTION CONTRE LE VIRUS DE LA RAGE

## QU'EST-CE QUE LE VIRUS DE LA RAGE ?

La rage est une maladie contagieuse et mortelle. Elle est causée par un virus qui s'attaque au système nerveux des mammifères, y compris les humains. Ce virus se transmet généralement par la salive d'un animal domestique ou sauvage infecté, lors d'une morsure, d'une griffure ou si celui-ci lèche une blessure, une lésion cutanée, les yeux, la bouche ou le nez de la personne.

Les animaux sauvages peuvent transmettre la rage directement aux humains, ou indirectement en infectant des animaux domestiques qui peuvent ensuite transmettre la rage aux humains.

La rage est l'une des plus graves maladies transmissibles aux humains, car elle est mortelle dès l'apparition des symptômes généraux. Des mesures préventives sont toutefois possibles avant l'apparition des symptômes.

Chez l'humain, les signes et symptômes de la maladie peuvent apparaître entre 20 et 90 jours après le contact avec le virus. Cette période dépend entre autres de la partie du corps entrée en contact avec le virus et de la gravité de la morsure ou de la griffure. Ainsi, les symptômes apparaîtront plus rapidement si la personne a été mordue à la tête ou au cou ou si elle a subi des morsures importantes à plusieurs endroits.

Au Québec, les mammifères sauvages (ex : chauve-souris, raton laveur, renard, mouffette) constituent la principale source du virus de la rage. Heureusement, il existe un vaccin contre la rage, qui, lorsqu'administré après un contact avec un animal infecté, empêche la maladie de se développer.

## COMMENT SE PROTÉGER ?

Nous vous rappelons de ne jamais toucher à une chauve-souris avec les mains, que celle-ci soit vivante ou morte. Il faut faire attention à tout contact avec une chauve-souris : une blessure, morsure ou autre causée par celle-ci peuvent parfois passer inaperçues. Tout contact physique avec la chauve-souris doit être évalué avec soin. Les chauves-souris peuvent même mordre à travers des sacs et certains gants.

Les consignes à transmettre aux parents de jeunes enfants :

- Questionner leurs/les enfants afin de savoir s'il y a eu un contact physique avec un animal sauvage (chauve-souris inclus) ou un animal domestique.
- Enseigner aux enfants les mesures à suivre en présence d'un animal inconnu : ne pas nourrir, ne pas toucher, ne pas s'approcher et signaler la présence à un adulte. Il ne faut jamais manipuler une chauve-souris.
- Faites vacciner votre animal de compagnie contre la rage

en consultant votre médecin vétérinaire.

- Consultez un médecin vétérinaire en cas de morsure ou de contact entre votre animal de compagnie et un animal sauvage susceptible de transmettre la rage.
- Prenez des mesures pour ne pas attirer des animaux importuns sur votre propriété (p. ex. : ranger ses poubelles extérieures hors de la portée des animaux).
- Évitez de déplacer des animaux importuns ou indésirables, car vous pourriez propager des maladies telles que la rage vers d'autres territoires.
- Compte tenu des cas de rage présents aux États-Unis tout près de la frontière avec la Montérégie, il est important de signaler tout raton laveur, mouffette ou renard trouvé mort ou qui semble suspect (blessé, malade, désorienté, anormalement agressif ou paralysé).

## QUOI FAIRE EN CAS DE MORSURE, GRIFFURE OU AUTRE CONTACT ?

Une personne qui a touché une chauve-souris ou qui a été touchée par une chauve-souris et qui ne peut exclure une morsure, une égratignure ou un contact de la salive de l'animal doit :

- Laver la peau exposée pendant 10 à 15 minutes, avec de l'eau et du savon, le plus rapidement possible après le contact;
- Communiquer rapidement avec Info-Santé 811, car une vaccination pourrait être indiquée selon la situation

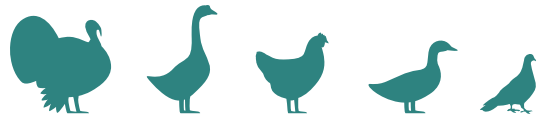
Si la personne a été exposée dans un milieu de garde ou une école (ou s'il y a une inquiétude à la suite d'une exposition à un animal), aviser rapidement un responsable de ce milieu qui va contacter la Direction de la Santé publique.

Dans les cas possibles, isoler l'animal en cause et contacter les autorités compétentes. Des analyses sur l'animal permettent d'évaluer le risque de la rage et ainsi le besoin de traitement.

La rage humaine est une maladie rare mais la prévention est importante et adopter des comportements sécuritaires y contribue.

### Comment signaler ?

Si le comportement ou l'état de santé d'un animal sauvage vous inquiète, vous pouvez le signaler en contactant le Ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs (MELCCFP) au **1 877 346-6763**.



# GARDEZ VOS OISEAUX EN SÉCURITÉ

Protégez vos oiseaux de l'influenza aviaire (la grippe aviaire) en suivant les 5 règles de base suivantes :



**EMPÊCHEZ LE CONTACT**  
avec les oiseaux sauvages et autres animaux.



**NETTOYEZ FRÉQUEMMENT**  
les poulaillers, les abreuvoirs, les mangeoires, vos vêtements et vos bottes.



**REPÉREZ LES SIGNES**  
et signalez tôt à votre vétérinaire ou à l'ACIA.



**LIMITEZ L'EXPOSITION**  
aux visiteurs.



**SÉPAREZ LES OISEAUX**  
Assurez-vous que vos oiseaux, leur nourriture et leur eau sont hors de portée des oiseaux sauvages.



**BALAYEZ POUR EN SAVOIR PLUS**



Plus de conseils sur la façon de protéger votre troupeau contre la grippe aviaire sont disponibles : [inspection.canada.ca/protection-des-volailles](https://inspection.canada.ca/protection-des-volailles)

P1040F-22  
A104-250/2022F-PDF  
97 8-0-660-41800-1



Agence canadienne  
d'inspection des aliments

Canadian Food  
Inspection Agency

Canada

## Un message du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

La menace de la grippe aviaire est maintenant présente tout au long de l'année et est là pour rester. Bien que la période des migrations printanières augmente le risque d'exposition des oiseaux domestiques au virus, les infections peuvent survenir en toute saison.

**Face à cette nouvelle réalité, la biosécurité est notre meilleure arme.**

Il est impératif que tous les propriétaires de volaille respectent de manière rigoureuse les mesures de protection et de prévention et ce, peu importe la taille de leur élevage. Tous ont la responsabilité de protéger leurs oiseaux et la santé du cheptel québécois.

Protégez vos oiseaux :

- Consultez la page Web [Quebec.ca/Grippeaviaire](https://www.quebec.ca/grippeaviaire) : vous y trou-

verez des informations détaillées ainsi que les recommandations sur les bonnes pratiques de biosécurité à adopter.

- Abonnez-vous à l'infolettre Petits élevages (media Mapaq / petits élevages) : vous recevrez par courriel des informations sur les maladies animales, les exigences réglementaires et des conseils d'élevage et de biosécurité.
- Apprenez-en plus sur la biosécurité : en partenariat avec le MAPAQ, la société-conseil Magon vous propose une série de conférences virtuelles gratuites pour approfondir vos connaissances en matière de biosécurité afin d'améliorer la prévention des maladies animales dans élevages à petite échelle. Pour connaître les dates proposées et obtenir le lien de connexion aux conférences, visitez le site Web de Magon : [www.magon-consultants.com](https://www.magon-consultants.com).

Sauvez les abeilles,  
**plantez des fleurs!**



Trémière



Sauge



Fenouil



Lavande



Tournesol



Crocus



Pavot



Bourrache



Thym



Coriandre

## Guêpe ou abeille ?

Par l'Association des apiculteurs du Québec

Comment savoir si vous avez des guêpes ou des  
abeilles à la maison?

### Abeille

### ou

### Guêpe



Contactez un  
apiculteur!

Essaim; Groupe d'abeilles  
amoncelées les unes sur les  
autres



- Fabrique sa nourriture à partir de nectar et pollen des fleurs
- Meurt lorsqu'elle pique
- Dodue, dorée, brune
- Généralement peu agressive



Trou dans la terre ou  
nid en "papier"



- Plus agressive
- Carnivore : mange des insectes
- Peut piquer plusieurs fois (dard lisse)
- Noir et jaune
- Nous tourne autour lorsqu'il y a présence de nourriture



L'apiculteur ne  
pourra pas vous  
aider.

MIEI&co.

# La chronique *Faucon vous en parle!*

Par Suzie Plourde

## Chouette à voir! toute l'année, novembre 2023 à avril 2024

Le chantier a été fermé pour l'hiver à la fin décembre afin d'éviter des coûts de chauffages et de protection pour l'hiver exorbitants. Afin de protéger la structure en bois de l'édifice, l'équipe de Designspace, le gestionnaire de construction a fait preuve de créativité et est allé chercher des ressources peu connues, mais efficaces. Ils ont trouvé une membrane pare-air qui rejette l'humidité à la surface du bois tout en empêchant la pluie et la neige d'y pénétrer. De plus, cette membrane est autocollante et antidérapante assurant la sécurité de ceux qui y circulent. On pourra y couler le béton du plancher. La protection du rez-de-chaussée a également été assurée contre les intempéries. L'édifice a donc passé un bel hiver bien protégé. (crédits photos : Designspace)



Le chantier a repris en avril avec la livraison des murs préfabriqués isolés. Cette façon de construire associée à l'isolation des fondations, assure l'efficacité de l'enveloppe de l'édifice qui est littéralement emballé dans l'isolant. Elle réduit également l'utilisation du bois et les ponts thermiques afin que cet édifice soit résilient. Une autre façon de démontrer des valeurs de développement durable. L'édifice est 54% plus efficace que la moyenne des édifices au Canada. À long terme, cela représente des économies en coûts d'opérations, ce qui est important pour un organisme sans but lucratif.

À la fin avril, presque l'ensemble des murs ont été livrés et installés. Les fermes de toit sont en train d'être assemblées par section et seront ensuite transportées par une grue pour

constituer le toit de l'édifice. L'entrepreneur qui a monté la structure, les murs préfabriqués et les fermes de toit est très efficace. (crédits photos : Designspace)

Le chantier a repris en avril avec la livraison des murs préfabriqués isolés. Cette façon de construire associée à l'isolation des fondations, assure l'efficacité de l'enveloppe de l'édifice qui est littéralement emballé dans l'isolant. Elle réduit également l'utilisation du bois et les ponts thermiques afin que cet édifice soit résilient. Une autre façon de démontrer des valeurs de développement durable. L'édifice est 54% plus efficace que la moyenne des édifices au Canada. À long terme, cela représente des économies en coûts d'opérations, ce qui est important pour un organisme sans but lucratif.

À la fin avril, presque l'ensemble des murs ont été livrés et installés. Les fermes de toit sont en train d'être assemblées par section et seront ensuite transportées par une grue pour constituer le toit de l'édifice. L'entrepreneur qui a monté la structure, les murs préfabriqués et les fermes de toit est très efficace. (crédits photos : Designspace)

**Bon printemps!**

**Futur**  
**CENTRE D'INTERPRÉTATION**  
**Écoénergétique**

CHOUETTE! À VOIR! UQROP  
UNION QUÉBÉCOISE DE RÉHABILITATION DES OISEAUX DE PROIE

Ouverture 2024!

Faites un don!  
www.uqrop.qc.ca



## Une 11<sup>e</sup> édition pour les Matinées gourmandes !

**Saint-Hyacinthe, le 1<sup>er</sup> mai 2024** – Au grand bonheur de tous, les Matinées gourmandes sont de retour pour une 11<sup>e</sup> édition ! Cette année encore, vous y ferez la rencontre de plusieurs producteurs et transformateurs de la région en plus de faire de savoureuses dégustations, le tout dans une ambiance festive pour toute la famille.

Nouveauté 2024 ! À chaque Matinée, une zone terrasse sera aménagée où vous pourrez déguster une toute nouvelle offre : un menu lunch cuisiné à partir de certains produits des producteurs participants.

Les marchés physiques auront lieu dans 5 municipalités de la MRC des Maskoutains pour un total de 6 matinées. Il sera donc possible d'y faire la dégustation et l'achat de produits locaux directement auprès des producteurs ou transformateurs participants. N'oubliez pas de demander votre carte fidélité à votre arrivée !

CALENDRIER 2024	
<b>SAMEDI 1<sup>er</sup> JUIN</b>	SAINT-HYACINTHE (Jardin Daniel A. Séguin)
<b>SAMEDI 6 JUILLET</b>	SAINT-DAMASE
<b>SAMEDI 17 AOÛT</b>	SAINTE-MARIE-MADELEINE
<b>SAMEDI 7 SEPTEMBRE</b>	SAINT-HYACINTHE (Jardin Daniel A. Séguin)
<b>SAMEDI 19 OCTOBRE</b>	SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
<b>SAMEDI 16 NOVEMBRE</b>	SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Rappelons que cet événement est rendu possible grâce au Fonds de développement des territoires et au Fonds régions et ruralité de la MRC des Maskoutains.

Tous les détails entourant cette 11<sup>e</sup> édition sont disponibles sur le site officiel [www.matinees-gourmandes.com](http://www.matinees-gourmandes.com) et sur la page Facebook des Matinées gourmandes et de la MRC des Maskoutains.

***Cette année encore, encourageons nos producteurs et transformateurs de la région !***



# 3 ASTUCES POUR RÉDUIRE L'UTILISATION DE PRODUITS DOMESTIQUES DANGEREUX

## 1 Opter pour des alternatives durables ou rechargeables

Telles que les ampoules à DEL, les piles rechargeables et les bonbonnes de propane rechargeables



## 2 Considérer l'utilisation de peinture recyclée



## 3 Utiliser des produits d'entretien ménager faits maison

Vinaigre, bicarbonate de soude (soda) et eau sont vos meilleurs alliés!



 Pour informations :  
[www.riam.quebec](http://www.riam.quebec)  
450 774-2350

1ÈRE ÉDITION  
FABRIQUE DE ST-HUGUES

# Souper Homard & Boeuf à volonté

Salle Municipale de St-Hugues

Samedi 15 juin 2024 à 17h  
Animation & Danse

Prix des billets (200 disponibles)

Adulte (13 ans et +) ----- \$100.00  
Enfant (12 ans et -) ----- \$80.00

Billet en vente par le comité

Jean-Pierre Roy, Denis Bonin,  
Robert Lefebvre, Fernand Daviau,  
Annie Caron, Claude St-Laurent  
et Caroline Robitaille

Pour information

Caroline Robitaille  
Veilleux.robaille@outlook.com  
450-230-4783

Soirée ouverte à tous dès 21h





**INSCRIS-TOI  
AVEC TES  
AMIS (ES)!**

*Pour la*

**CUEILLETTE DE FRAISES**



**f** Ferme Gadbois  
 (450) 792-5112

889 Rang St-Amable,  
 Saint-Barnabé-Sud,  
 à 5 min de St-Hyacinthe





**La Popote  
roulante**



Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de **8,25 \$ du repas**. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. **On vous remet à l'avance un calendrier des menus.**

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

*Le Centre d'Action Bénévole est maintenant établi en permanence au sous-sol de l'église du Saint-Sacrement pour la production de ses aliments, ce qui leur permettra de produire davantage et dans des meilleures conditions de travail.*

.....  
 N'hésitez pas à nous contacter.. 450.773-4966 poste 35.  
 Pour infos : Robert Perreault 450 792-2270





## LES FORMATIONS EN ADMINISTRATION



Le domaine de l'administration est vaste et on y retrouve une multitude de professions distinctes. Nombreuses sont les formations offertes dans ce secteur, tant dans les écoles professionnelles, au cégep et à l'université. Les personnes qui ont le sens de l'organisation et qui aiment travailler avec méthodologie dans un environnement contrôlé trouvent leur compte dans ce secteur.

Au niveau professionnel, nous retrouvons les formations en secrétariat, en comptabilité, en vente-conseil ainsi qu'en soutien informatique. L'obtention d'un diplôme d'études professionnel (DEP) dans l'un de ces programmes ouvrent grandes les portes à l'emploi.

Que ce soit auprès des entreprises privées, gouvernementales ou parapublic, les compétences acquises et développées à l'école peuvent être transférées d'un lieu de travail à un autre.

Saviez-vous qu'il n'est pas essentiel d'avoir un diplôme d'études secondaires (DES) pour accéder à la formation professionnelle? Différentes conditions d'admissions et préalables sont acceptés afin de favoriser la poursuite des études chez les adultes. Pensons notamment au test de développement général (TDG) qui est un moyen rapide pour accéder à un DEP.

Cet article vous donne envie d'aller plus loin dans votre réflexion vers un retour aux études? Vous pouvez faire appel aux services d'une conseillère en information scolaire et professionnelle gratuitement grâce à SARCA Mobile. Audrey peut se rendre au bureau municipal de votre municipalité afin d'explorer votre projet scolaire ou professionnel. Communiquez directement avec elle.

**Audrey Gatineau,**  
Conseillère en information scolaire et professionnelle  
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca  
450 773-8401, poste 6731

**PARRAINAGE CIVIQUE;**  
Créateur d'amitiés  
qui font du bien!  
Ensemble, bâtissons la société  
inclusive de demain!



**PARRAINAGE CIVIQUE  
DES MRC D'ACTON ET  
DES MASKOUTAINS**



*Bénévoles recherchés!*

450 774-8758 [parrainagecivique.org](http://parrainagecivique.org)



**ESPACE  
DISPONIBLE!**

Contactez-nous!  
450 795-3219  
[info@impressionsklm.com](mailto:info@impressionsklm.com)



Entreprise  
**S. Gaudette**

RBQ : 8351-0982-26

**Sylvain Gaudette**  
Entrepreneur Électricien

450 792-2392  
[info@sgaudette.com](mailto:info@sgaudette.com) • [sgaudette.com](http://sgaudette.com)  
401, 4<sup>e</sup> rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

De la conception à la livraison !

impressions  
**KLM**



**T** 450.795.3219 || **SF** 1.800.322.3219  
**C** [info@impressionsklm.com](mailto:info@impressionsklm.com) || [www.impressionsklm.com](http://www.impressionsklm.com)  
125, de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0



**MEUBLES DE PATIO EN BOIS  
NEUFS ET DÉMONSTRATEURS**  
Directement du manufacturier importateur

**ENGRAIS BIO • CIRE SUNWAX**

**Tout au prix du gros (négociable)**

**Heures d'ouverture :**  
du lundi au mercredi, de 12 h à 16 h

**Jean-Paul Beaudry**  
450 778-3501, poste 222  
jpbeaudry@sunwatt.ca

999, rue Lemire, Saint-Hyacinthe



**UN PROJET D'AFFAIRES OU  
DE NOUVELLE  
ENTREPRISE ?**

Saint-Hyacinthe Technopole est  
**LE GUICHET UNIQUE**  
pour vos projets industriels, commerciaux  
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

**CONTACTEZ-NOUS**

450 774-9000 | 1 877 505-1246

st-hyacinthetechnopole.com  



**LOCATION  
D'ÉQUIPEMENTS LOURDS**

*Travaillez intelligemment. Sans compromis.*

**Nos équipements**  
Excavatrice - Remorque - Chargeuse

 Guillaume Monast  
 514 923-2340  
 www.equipements4m.com  
 info@equipements4m.com

**ÉQUIPEMENTS  
4M**



**Accès>pharma**  
chez Walmart 

**Joanie Richard**  
Pharmacienne propriétaire

> Livraison gratuite dans votre secteur

5950, rue Martineau  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6  
T 450 796-4006 • F 450 796-4010  
pharmacie.jrichard@accespharma.ca  
www.accespharma.ca



**UNI PRO**  
freins  
silencieux  
suspension  
injection

**Suspension Leblanc Inc.**  
295, rang du Bas-St-Amable  
St-Barnabé-Sud (Québec) J0H 1G0

**Sébastien Leblanc**  
Propriétaire

**450 792-3510**

www.unipro.ca



**François Bourret,** B.A.A. M. Fisc.  
COMPTABLE, FISCALISTE

**450 252-3005**  
fbourret@ntic.qc.ca

525, rue Rouleau, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1B6

**Impôts • Comptabilité • Services-conseils • Taxes (TPS, TVQ)**

Pour annoncer dans le journal de Saint-Barnabé-Sud, contactez-nous !  
**450 795-3219 | info@impressionsklm.com**

# Cooptel

La fibre optique à la maison la plus  
coopérative qui soit!



**Cooptel**  
Depuis 80 ans

1 888 532-COOP (2667)

[cooptel.ca](http://cooptel.ca)

# FERME MORIER

## NIVELLEMENT À FORFAIT

 GPS



 Laser



Scraper 18 verges<sup>3</sup>

Service clé en main

**Thomas Morier, agr.**

 450-502-1679

 tmorier@gmail.com

 @NivellementMorier





- FRAISES
- MÂTS SUCRÉ
- CUISINE DU TERROIR

fermegadbois.com  
info@fermegadbois.com  
Tél. : 450 792-5112

889, rang St-Amable  
Saint-Barnabé-Sud  
J0H 1G0




Marcel **Lavallière** Paysagiste inc



**Conception et réalisation d'aménagement paysager**

**Service d'entretien paysager**

---

**Christian Bisson**  
designer en architecture de paysage  
et technicien horticole

info@mlpaysagiste.com





251, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud, Qc J0H 1G0

450 792-3080 | WWW.MLPAYSAGISTE.COM 









[info@AULARI.com](mailto:info@AULARI.com)

[AULARI.com](http://AULARI.com)

1-877-892-2126